

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance militaire

Le cercle des personnes assurées est adapté pour tenir compte des réformes de l'armée et de la protection civile. Les prestations sont revues et en partie alignées sur celles de l'assurance-accidents. Il devrait en résulter une plus grande synergie en matière de gestion au sein de la CNA, qui gère aussi l'assurance militaire, et finalement déboucher sur une économie des coûts, de l'ordre de 10 millions de francs par année à long terme. La consultation dure jusqu'au 1^{er} mai 2009.

Date limite: 1^{er} mai 2009

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la santé publique, Unité de direction Assurance maladie et accidents, Service Assurance militaire, 3003 Berne.

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

27 janvier 2009

Chancellerie fédérale